



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Travaux 2017 : Sécurisation des piétons le long de la RD 21

Lors du conseil du 14 avril 2017, la municipalité avait retenu l'entreprise RADLÉ pour les travaux de sécurisation des piétons le long de la RD 21. Le service gérant la voirie auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher demandait la pose de busages de Ø 400mm modifiant les plans et engendrant un surcoût. Le devis définitif s'élève à 66 500.00 HT, soit 79 800.00€ TTC.

Il convient d'y ajouter le coût des ralentisseurs, déjà voté lors du conseil municipal du 14 avril 2017 (14 184.00€ HT) et le coût de l'étude du projet effectué par l'ATD 41 (3 000.00€ TTC).

Le montant total du projet s'élève donc à 96 984.00€ TTC.

Pour une partie de son financement, le conseil municipal décide de faire appel à un emprunt de 30 000.00€ sur une période de 5 ans au taux fixe de 0.50% auprès du Crédit Agricole Val de France.

Fête Nationale 2017

La soirée du 13 juillet 2017 débutera à **19h00** par l'apéritif offert à la population.

Le repas sera servi à partir de **21h00**. Le menu se compose de : crudités – paëlla- fromages et tartelettes.

Tarifs ; « Adulte » : 14.00€ « Enfant » : 9.00€ Gratuit pour les – de 7 ans

L'assiette de paëlla sera donnée contre le ticket remis lors de l'inscription et règlement en mairie avant le **10 juillet 2017**, terme de rigueur.

22h30 Retraite aux flambeaux – **23h00** Tir du feu d'artifice

Achat divers

Le conseil municipal décide l'achat d'une table de pique-nique à poser avec plateau rallongé pour les personnes à mobilité réduite auprès de la société CHALLENGER pour la somme de 372.00€ TTC.

Il est demandé aussi de consulter divers fournisseurs pour le remplacement de la poubelle, située près du distributeur de baguettes sur la Place de l'Eglise.

Fait et affiché à CHOussy, le 23 mai 2017

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME

